



FEDERATION FRANCAISE DE SKI
COMMISSION RÈGLES ET CONTRÔLES

**COMPTE RENDU DE LA REUNION du
BUREAU TECHNIQUE NATIONAL INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES
du Samedi 10 juin 2017 au siège de la FFS**

Membres présents : FINE Laurence - CHEVALIER Christophe – FAVROT Jean-Philippe - SANDRIN Stéphane – GUERINDON Philippe

Assistent à la réunion : PASCAL Michel – LEICHER Roland – TARDOS Georges – TARDOS Jérôme – ROYDOR Patrice

Membres excusés : CLARINO Roger - ZANCANARO Jérôme

Absents : BRAY Bernard – FRANÇOIS Olivier

La réunion se déroule selon l'ordre du jour prévu.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 11 juin 2016

Le compte-rendu établi et distribué le 22.07.2016 est approuvé.

Il est rappelé à cette occasion la présence sur le site fédéral du règlement relatif aux Principes et à l'Organisation du Chronométrage. Ce règlement est actualisé à l'issue des réunions de ce BTN : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/INFORMA/FFSreg-inf2b.pdf>

L'organigramme du BTN Informatique et Technologie est visible à partir de ce lien : <http://www.ffs.fr/federation/ffs/organisation?rubrique=structures>

2. Harmonisation des techniques

2.1 Répartition territoriale et par activité des 2 logiciels FFSSKI et Ski Pro :

- Il s'avère que l'implantation de FFSSKI est prépondérante et que seuls les comités de SAVOIE et MONT BLANC connaissent une présence réduite de Ski Pro. On trouve néanmoins le logiciel Ski Pro dans les Vosges (utilisé par une société prestataire) et en Andorre.
- A l'issue de la dernière réunion, 3 référents ont sollicité la société VOLA ; aucune suite n'a été donnée (**à l'exception du biathlon dont le sujet sera traité plus loin**)
- Philippe GUERINDON rappelle que le back office FFS est confié à la société AGIL.

2.2 Satisfaction sur l'utilisation de FFSSKI cette saison, qu'avons-nous à attendre de SKIFFS :

- Après la mise en place « avortée » de SKIFFS l'utilisation de FFSSKI dans la configuration 2017 a donné entière satisfaction aux représentants présents. Il n'en est pas de même pour le Ski Freestyle.
- Philippe GUERINDON se faisant l'interprète d'AGIL, justifie le retard dans la « livraison » par une forte demande des entraîneurs souhaitant une évolution vers MAC ; **s'il n'avait pas fallu y répondre, SKIFFS serait fonctionnel depuis 1 an et demi.**
 - ✓ SKIFFS utilise la même base de données que FFSSKI.
 - ✓ Avec l'abandon des outils Windows, SKIFFS offre plus de stabilité.
 - ✓ Cette ouverture « Open source » permet à SKIFFS de répondre à la compatibilité vis-à-vis de Mac et Windows.
 - ✓ SKIFFS maintient une ergonomie identique et l'automatisation du Back Office.
 - ✓ FFSSKI sera donc utilisé en l'état lors de la prochaine saison, les améliorations souhaitées seront réalisées uniquement sur SKIFFS.
 - ✓ Le déploiement de SKIFFS doit passer par une phase de « déverminage ».

Phases prévues pour le déploiement :

FFSSKI sera utilisé en l'état (à l'exception des données de gestion propre à la saison) lors de la prochaine saison, les améliorations souhaitées seront uniquement réalisées sur SKIFFS.

Déploiement de SKIFFS

A compter du 1^{er} Octobre une version sera confiée à un panel de testeurs avisés, charge à eux de faire remonter à Pierre COSSERAT (Bernard RAMIERE en copie) les bugs ou incompatibilités. Ces utilisateurs avisés (y compris Marlène) sont :

- Philippe GUERINDON
- Roland LEICHER
- Jean Philippe FAVROT
- Stéphane SANDRIN
- Patrice ROYDOR
- Jean Claude QUADRIGA
- Christophe CHEVALIER
- Joe GALINIER (pour utilisation sous MAC)

Ces utilisateurs pourront solliciter des personnes de leur choix susceptibles d'apporter une expertise.

Dès que le produit sera reconnu opérationnel une version évoluée sera ensuite donnée aux responsables des Cellules de Chrono Multi Régionale pour leurs formations ou leurs recyclages

Lors des Réunions Techniques de novembre la version 2018 pourrait être livrée.

Il est prévu de maintenir et de permettre l'utilisation de FFSSKI tout au moins pendant la 1^{ère} année d'exploitation de SKIFFS.

2.3 Chronométrage :

a) *Chronométrage « on line » assuré sur FFSSKI par l'intermédiaire de la base de l'ordinateur ou d'une interface non « base de temps ».*

Une telle situation amènera la non-homologation de l'épreuve
(<http://www.ffs.fr/pdf/reglements/INFORMA/FFSreg-inf2a.pdf>)

b) *« S'il manque une heure au chrono principal, quelle règle précise faut-il appliquer pour la calculer à partir du doublage manuel »*

En l'absence de documents de référence concernant ce cas, il convient de recourir, en course individuelle de ski nordique, à la procédure prévue pour le ski alpin (611.3.2.1 du RIS Livret IV). FFSSKI est compatible en alpin, sans doute faut-il l'adapter pour le ski nordique.

RIS ALPIN 611.3.2.1

Utilisation des **heures** du chronométrage manuel

Des **heures** du chronométrage manuel pourront être introduites dans le classement officiel après avoir subi la correction suivante:

Calcul de la correction:

On calculera les différences entre les **heures** du chronométrage manuel et les **heures** du chronométrage électronique des 5 concurrents qui précèdent et les 5 concurrents qui suivent le concurrent non chronométré, ou éventuellement les 10 concurrents les plus proches.

Le total des 10 différences, divisé par 10 et arrondi en dessus ou en dessous, donnera la correction à appliquer aux **heures** du chronométrage manuel du concurrent non chronométré.

c) Où en est le dossier «Evolution des systèmes de Chronométrage à la FFS» ?

Christophe CHEVALIER expose les conditions d'aboutissement du projet qui correspond aux souhaits de la Commission Biathlon et dont l'investissement (17000 €) a été supporté par celle-ci.

Le choix s'est porté par le système « **race | result** », testé lors du biathlon d'été à La FECLAZ en Septembre 2016 et lors des derniers Championnats de France.

Le matériel ainsi que les transpondeurs (200) sont actuellement stockés chez Christophe CHEVALIER. Il assure la formation des opérateurs appelés à intervenir sur le prochain circuit national de biathlon. L'ensemble sera confié ensuite aux responsables de ce circuit.



Pour le traitement informatique, seul le logiciel Ski Nordic Pro de VOLA permet une sortie directe des résultats au format souhaité.

Une prochaine évolution concernera la saisie des pénalités de tir sur tablette et leur transmission par WIFI au poste de chronométrage.

Ces dispositions seront intégrées aux différents textes du règlement « Chronométrage des épreuves par transpondeurs » (<http://www.ffi.fr/pdf/reglements/INFORMA/FFSreg-inf2c.pdf>) ainsi qu'au Visuel de Formation.

L'opportunité de la création d'une Unité de Valeur spécifique « Opérateur Système » se présente.

Une mise en application sur le circuit national « Ski de Fond » n'est actuellement pas à l'ordre du jour ; le nombre de transpondeurs étant plus important tout comme le nombre de chronométreurs à former.

d) Qu'en est-il des problèmes liés à l'utilisation des CP 545 en USB ? et autres utilisation de périphériques via cet appareil ?

Le Chronomètre TAG CP 545 est une évolution du CP 540 intégrant le port Ethernet. Les dysfonctionnements pouvant survenir ne devraient trouver leur origine que dans l'adaptateur USB / Série utilisé.



Le convertisseur USB vers RS232 MOXA semble être le produit à favoriser.

e) *Nouveautés en ce qui concerne le matériel homologué par la FIS*

Les appareils de Chronométrage ci-dessous ne sont plus homologués par la FIS, et viennent s'ajouter au TAG CP 520 non homologué depuis 2016.

1. Radiocom Data Sprint



2. Tag Heuer Splitmaster HL 650



Le règlement concernant le matériel de chronométrage pour le traitement des épreuves FFS <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/INFORMA/FFSreg-inf2b.pdf> reste applicable en la matière.

3. Modifications des logiciels

Les « Fiches protocoles » ont été envoyées par Marlène aux différents responsables avec un retour souhaité pour le 15 Juillet.

Comme dit plus haut seules les modifications impératives devront être apportées aux logiciels et devraient concerner :

- La transmission des résultats de Sprint à la FIS en ski de fond
- Le mode de calcul des points/place pour le Sprint U16 en ski de fond
- Le mode de calcul des Classements du Marathon Ski Tour en ski de fond
- L'ajout éventuel de la discipline Sprint Court en biathlon

4 Réflexions vis-à-vis des possibilités offertes par les nouvelles technologies

4.1 « Outils pour sites Web de Comités et de Clubs » Intervention R. LEICHER

(le produit a été présenté aux instances fédérales le vendredi 9 juin).

Il s'agit d'une série de 3 extensions pour sites internet. Ces extensions sont prévues pour un « moteur » de site Standard et gratuit. Les fonctionnalités de cette série d'extensions vraiment spécifiques à la FFS visent :

- la relance des licenciés qui n'ont pas renouvelés leurs titres,
- la publication des listes de départs, ou des résultats par les structures organisatrices avec demande d'homologation au BTR,
- Diffusion d'informations aux licenciés ou de « mailing » auprès des Délégués Techniques, des Cadres Fédéraux, des Présidents de Club, etc ...
- la gestion des calendriers des Compétitions,
- etc...

4.2 « Chronométrage en direct »

Intervention **P. GUERINDON**

- La diffusion en temps réel sur un site WEB des Listes de départ, du chronométrage et du classement d'une épreuve se fait par l'intermédiaire de l'application « LIVE ».
- Jusqu'à présent la gestion en live d'une compétition était administrée depuis FFSSKI via DIRECT SKI dont le paramétrage était peu aisé. Cette nouvelle application permet de répartir la charge sur plusieurs serveurs (load balancing) il n'y a ainsi plus de limites car tout serveur Web de base peut servir de serveur de cache et pour un coût proche du zéro.
- La diffusion s'effectue via le serveur Web d'un comité, d'un Office du Tourisme, d'un club et plus fréquemment via celui d'une *ESF*.

La question est posée de pouvoir retrouver – dans un premier temps - cette diffusion en LIVE sur le site fédéral, sachant que le streaming devrait s'imposer à une autre échéance.

4.3. « Inscriptions aux courses avec un titre « LCN Loisirs »

Intervention **R. LEICHER**

Il s'agit d'un utilitaire facilitant l'inscription des licenciés Carte Neige « Loisir » aux courses de promotion gérées avec FFSSKI ; la présentation faite par Roland LEICHER est disponible via ce lien <https://www.youtube.com/watch?v=9I8aZrZiQH&t=8s>

5 Certification des sociétés de chronométrage

Alors que ce sujet n'a toujours pas trouvé son épilogue, l'utilisation du WEB FFS par des prestataires est abordée. L'ouverture de droits propres aux prestataires n'est pas souhaitée.

Pour ses besoins, le prestataire se rapprochera du club organisateur afin de récupérer les inscriptions effectuées via le WEB FFS ; charge à ce dernier de lui communiquer ses propres identifiants et codes.

Actuellement le site ainsi que la base de données du WEB FFS, permettant l'inscription en ligne des compétiteurs depuis FFSSKI ou le Web, sont hébergés sur le serveur de la Sté AGIL. La localisation sur le serveur de la FFS serait-elle envisageable ?

6 Utilitaires

Le regroupement des Utilitaires de gestion de FFSSKI est souhaitable pour en faciliter la connaissance et l'accès par les utilisateurs non avertis.

L'utilitaire (création de matrices écrites par Philippe GUERINDON) permettant la gestion des différents classements de circuits nationaux alpins, en sont l'exemple frappant.

Il permet d'aller bien au-delà de la gestion des Challenges proposée par FFSSKI.

Après une présentation sommaire faite par Philippe GUERINDON, la majorité des participants souhaite son évolution vers les Circuits Fond et Biathlon. Ceci permettra une meilleure gestion du Classement par Club et par Comité du SAMSE National Tour.

7 Formation des Chronométreurs

7.1 Bilan des formations réalisées et des examens organisés:

- Le bilan présenté par Stéphane SANDRIN fait état d'un maintien des formations à un niveau raisonnable. Il est encore une fois rappelé, qu'aucune nomination ne sera faite tant que le candidat que ne sera pas Juge de Compétition de sa discipline de prédilection, c'est un gage de fiabilité.
- Le visuel de formation produit par Stéphane SANDRIN est adapté localement en fonction des sensibilités de chacun, il reste néanmoins le document de référence.

7.2 Spécification Nordique:

- Le visuel spécifique à l'U.V. Nordique n'a pas été ou mal diffusé, Stéphane SANDRIN va y remédier.
- Ce dernier visuel ne devrait-il pas aborder les différents titres de participation susceptibles d'être rencontrés (gestion de Tickets Course, gestion des licenciés des pays limitrophes ...) ?
- La Commission Ski de Fond a mis en place lors des épreuves du Circuit National un **Superviseur Chrono** chargé d'assurer le Chronométrage avec son équipe ou de superviser le travail de l'équipe choisie par l'organisateur. Dans les 2 cas l'équipe régionale reçoit une formation de terrain en situation réelle.
- Lors de la réunion de Juin 2016 il a été acté : *» Après avoir suivi les séances de formation spécifiques aux différents formats de course auprès de son référent, le candidat pourra se voir délivrer l'Unité de Formation Nordique, lors d'une mise en situation sur une épreuve identifiée des calendriers nationaux ».*
Dans ce cadre précis, le Superviseur Chrono semble être le référent national idéal.
- Le choix de ces personnes compétentes repose sur les possibilités en potentiel offertes par les sites d'organisation, elles ont donc vocation à changer en fonction des secteurs géographiques.
- Il est par ailleurs précisé que l'Unité de Valeurs Nordiques n'était pas obligatoire pour le traitement des épreuves régionales.

7.3 Scénario pour tests et examens :

Roland LEICHER rappelle qu'il a finalisé un logiciel de gestion des scénarii. Il est à la disposition de tous à partir de ce lien <https://www.youtube.com/watch?v=CROco6b17LE&feature=youtu.be>

- Afin d'aborder l'ensemble de ces sujets, une réunion des référents et autres intervenants est souhaitée, charge à Stéphane SANDRIN de l'organiser, en amont des réunions techniques de novembre.

En l'absence de questions diverses, la séance se termine à 16h00.

Compte rendu établi par Bernard RAMIERE